

Paris, le 3 mai 2017

Monsieur Jean-Luc Mélenchon
France insoumise
43, rue de Dunkerque
75 PARIS

Cher Jean-Luc,
Cher(e)s camarades,

Ce courrier fait suite à notre rencontre nationale qui s'est tenue hier. Je l'écris avec la préoccupation de trouver une issue positive à nos discussions, c'est-à-dire le chemin du rassemblement de nos forces dans les élections législatives : c'est ce que souhaitent nos électrices et électeurs qui ne veulent pas courir le risque de voir un député macroniste, de droite ou d'extrême droite élu dans leur circonscription à cause d'une division de nos forces. C'est le seul chemin qui peut permettre de concrétiser l'objectif que tu as énoncé dimanche et que je porte aussi au nom du PCF, d'une majorité législative prolongeant le score du 23 avril.

Cet objectif prendra d'autant plus de force dimanche soir, après le résultat du second tour qui aura renforcé Emmanuel Macron et Marine Le Pen, rendant plus menaçant encore le poids du Front national. Nous aurons plus encore la responsabilité de prolonger la promesse du 23 avril.

En métropole, ton résultat a été en tête de tous les autres dans 58 circonscriptions, il devance Macron dans 56 autres et il a dépassé sa moyenne nationale de 19,6 % dans 155 autres circonscriptions. C'est un potentiel de mobilisation à conforter ensemble.

Pour parvenir à nous mettre d'accord, nous sommes dans l'urgence. Mais nous pensons que c'est possible d'ici dimanche.

Hier, nous vous avons fait une proposition qui permettrait de rassembler nos forces dans le maximum de circonscriptions, sous la bannière commune « la force du peuple à l'Assemblée nationale ». Cette proposition respecte la place centrale tenue par notre candidat et peut être acceptée par tous.

Vous avez contesté puis refusé cette proposition, objectant qu'elle risquait de « détricoter » ce que vous avez construit avec la France insoumise, confirmant que, pour vous, l'unique cadre national de rassemblement possible restait dès lors la France insoumise. Nous

continuons de penser que seul un cadre acceptable par tous, donc respectueux de FI comme du PCF et des autres forces créera la dynamique la plus efficace.

Je vous renouvelle donc cette proposition, en apportant des précisions utiles à lever les objections que vous nous avez opposées.

En premier lieu, notre proposition permet bel et bien de résoudre la question du label commun, c'est-à-dire de l'unité nationale de campagne, qui vous préoccupe à juste titre.

Et nous sommes prêts, d'ici dimanche, à avancer avec vous sur la question de l'identification nationale de nos candidat-e-s, en nous mettant au travail dans les heures qui viennent.

Deuxièmement, sur la question du programme, il va de soi pour nous qu'en cas de majorité parlementaire, l'Avenir en commun constituerait le socle de cette majorité et de l'action gouvernementale. Bien entendu, dans la mise en œuvre de l'action gouvernementale, toutes les forces qui auront contribué à ce succès feraient valoir leur apport et leurs propositions. Aucun d'entre nous ne veut des députés soumis à l'Exécutif national. Nos propositions, rassemblées dans « La France en commun », comme l'action de nos députés, seraient dès lors une contribution constructive à ce socle gouvernemental. Il n'y a donc aucun brouillage dans l'addition de nos idées mais, au contraire, les bases d'une majorité gouvernementale solide, riche de sa diversité et inventive.

Je vous le redis : si vous étiez d'accord pour travailler dans ce sens, cela ouvrirait la possibilité de présenter ensemble un maximum de candidatures communes, en travaillant sur la base du principe « un pour un » que vous nous avez proposé, en recherchant la candidature maximale pour gagner dans chaque circonscription.

Si vous persistez dans votre refus, nous le regretterions vivement car cela nous conduirait les uns et les autres à présenter des candidatures concurrentes, ce qui ferait trop souvent le jeu de nos adversaires politiques.

Vous savez comme nous que cette situation serait contraire au souhait de nos électrices et électeurs et, surtout, mettrait en péril la possibilité de gagner de nombreux député-e-s, et donc la possibilité de constituer une majorité de gauche nouvelle.

Ne voulant toutefois fermer aucune porte, nous avons noté qu'en cas de refus d'un accord national sur ces bases, vous proposez un retrait réciproque de candidats dans un nombre limité de circonscriptions. Vous avez cité le chiffre de 30 circonscriptions pour chaque force.

Bien que beaucoup trop limitée à nos yeux, nous vous proposons, si vous maintenez votre refus à la proposition qui a notre faveur, d'examiner dès demain dans le détail cette proposition de repli.

Nous avons travaillé avec nos fédérations réunies ce matin une liste de 30 circonscriptions

en ce sens, dans lesquelles le PCF propose le retrait de vos candidats, et bien que les fédérations du PCF sont disposées à aller beaucoup plus loin comme elles vous le font savoir localement. A vous évidemment de faire la proposition des 30 circonscriptions où vous souhaitez notre retrait.

Notre liste a été arrêtée selon les principes suivants, que nous vous avons exposés en toute transparence :

- elle ne contient pas les circonscriptions où le PCF dispose d'un -e député-e sortant-e : vous connaissez le travail qu'ils ont réalisé, leur implication contre la politique Hollande-Valls, leur proximité avec les habitant-e-s . Elles sont légitimes à se représenter ; nous en prenons la responsabilité, en souhaitant évidemment qu'elles ne soient pas concurrencées par un candidat FI. Ce choix vous appartient.
- notre liste est bâtie à partir des territoires et des rapports de force locaux, notamment là où les candidatures proposées par le PCF apparaissent les mieux placées pour gagner.

Compte-tenu du nombre d'autres circonscriptions où les possibilités de victoires sont réelles, un accord équitable est tout à fait possible sur ces bases.

Vous l'aurez compris, nous souhaitons une réunion demain, pour entendre votre réponse à notre première proposition précisée dans cette lettre et examiner, sinon, dans le détail, la proposition plus limitée. Si vous acceptez le principe de cette réunion, nous vous communiquerons avant celle-ci la liste de nos propositions. Vous pourriez en faire de même. Cela rendrait sûrement notre réunion plus efficace encore.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Cher Jean-Luc, Cher(e)s camarades, mes salutations fraternelles.

Pierre Laurent